

*Il ne faut pas boire pour oublier,
Mais déguster pour se souvenir.*



C.O.T.W.E. FRANCE - Branche de Franche-Comté

Quelques Nouvelles Du Whisky

N° 91 - 28/04/2024

- B.B.R. renforce sa gamme.
- « Malt in France », le premier salon dédié 100 % au whisky français
- Bouteille de whisky ouverte : combien de temps peut-elle être conservée ?
- Le whisky japonais a désormais une appellation protégée
- Le point de la *Scotch Whisky Association* (S.W.A.) sur les exportations de scotch en 2023

Berry Bros & Rudd (B.B.R.) renforce sa gamme

Le plus ancien embouteilleur indépendant et négociant en vins du Royaume-Uni (plus de 3 siècles de présence) a récemment ouvert à Londres sa première boutique dédiée aux spiritueux. L'occasion pour lui de rénover sa gamme de « *Classic Single Malt Whiskies* » en y introduisant, pour la première fois, des whiskies avec mention d'âge.



Depuis l'origine, la gamme **Classic** a été conçue pour mettre en avant « l'essence » de différentes régions britanniques (et non uniquement écossaises) assortie d'un vieillissement dans les fûts de B.B.R., selon leurs propres spécifications.

Parmi les nouveautés, on trouve aux côtés du whiskey irlandais *Single Malt Islay Traditional Cask 45.3%* (vous avez bien lu, du whiskey irlandais vieilli en fûts d'Islay), et de l'*Irish Reserve 44.2%*, plus légèrement tourbé, de la distillerie *Great Northern de Dundalk*, un *Speyside Sherry Cask 12 ans 45.3%* « **indulgent et savoureux** » (prix conseillé : 45 £) et un scotch *Speyside Traditional Cask Single Malt de 16 ans 48.2%* « **complexe mais accessible** » (prix conseillé : 100 £)

Selon **Felix Dear** (ce cher Félix pour les intimes), conservateur des spiritueux de B.B.R., cette actualisation marque un nouveau chapitre pour l'entreprise.

"C'est la pierre de touche de notre offre de whisky pour les explorateurs et les connaisseurs, et le témoignage de notre quête constante de l'excellence et de l'innovation. Les quatre whiskies de la gamme ont développé des profils aromatiques complexes et distincts, parfaits pour siroter au quotidien, excellents également dans un cocktail ». Comme le dit à sa façon la romancière **Eve de Castro** : « *on n'est jamais si bien servi que par sa propre main* ».

Si vous ne connaissez pas encore les produits B.B.R., leur découverte devrait vous séduire. Pas uniquement d'ailleurs ceux de la gamme présentée. Il y en a beaucoup d'autres et à des prix raisonnables que vous trouverez sans difficulté sur internet ou chez votre caviste préféré. Simple recommandation d'ami, B.B.R. ne me verse pas de royalties.

« Malt in France », le premier salon dédié 100 % au whisky français



Avec ses 40 ans d'existence, ses 120 distilleries et ses vieillissements en fût de vins et spiritueux hexagonaux, le whisky français a le vent en poupe.

D'où l'initiative récente à Rennes de l'association « *du malt au verre* », avec le parrainage de « *Whisky magazine* ».

Trente distilleries étaient présentes début avril en cette terre pionnière de Bretagne, (seule avec l'Alsace à avoir une IGP whisky en France), proposant dégustations et master-class. Citons **la distillerie des Menhirs, la Mine d'or, Armorik et Rozelieures**. Des fers de lance d'une industrie qui a des ambitions et s'en donne les moyens.

Bouteille de whisky ouverte : combien de temps peut-elle être conservée ?



La durée optimale de conservation d'une bouteille de whisky après son ouverture dépend de son niveau de remplissage. Lorsque la bouteille est remplie à plus de la moitié, elle peut être **conservée pendant un ou deux ans**. Lorsqu'elle est remplie à un quart de son volume, il est recommandé de boire le whisky dans **un intervalle de six mois**.

Par ailleurs, quand la bouteille est ouverte, le niveau d'alcool dans le breuvage diminue progressivement au fur et à mesure que l'éthanol s'évapore. Et donc le **goût du spiritueux peut s'altérer avec le temps**. Si vous laissez un scotch riche et tourbé ouvert pendant plusieurs années, il n'aura plus le même goût qu'à l'ouverture de la bouteille. Il perdra en intensité.

Pour contourner cette faille, l'astuce la plus simple consiste à **transvaser le spiritueux dans une bouteille de plus petite contenance adaptée au volume résiduel de votre whisky**. Ainsi, vous limiterez les risques que l'air s'engouffre et altère la qualité du breuvage.

N'oubliez pas non plus que la lumière porte atteinte à vos nectars. C'est la raison pour laquelle les whiskies sont souvent vendus en tubes. Même si c'est moins vrai aujourd'hui, l'alibi écologique étant parfois la fausse barbe de la recherche d'économies. En définitive, préférez le placard fermé à l'exposition permanente sur la table de salon.

Bref, chacun fait comme il l'entend, mais le mieux n'est-il pas de limiter le vieillissement *négligé* en bouteille d'un produit qui a déjà au minimum somnolé *positivement* trois ans en fût ?

Le whisky japonais a désormais une appellation protégée

Depuis début avril, le whisky japonais à la réputation mondiale croissante, est protégé par de nouvelles règles. Elles sont censées dissuader les producteurs étrangers d'utiliser illégalement cette appellation.



La reconnaissance internationale du whisky japonais augmente depuis le début des années 2000, aussi bien côté professionnels que côté consommateurs, avec des ventes et des prix en hausse.

Mais l'appellation "*whisky japonais*" souffrait jusqu'alors d'un manque de règles, permettant à des fabricants étrangers d'utiliser cette dénomination malgré l'absence de lien avec le Japon (cf. le akanagi de Lidl à 20 €). Désormais, un cahier des charges plus strict de la « *Japan Spirits & Liquors Makers Association* » est entré en vigueur.

Pour pouvoir utiliser l'appellation, les producteurs doivent notamment utiliser de l'eau de source du Japon, et les fûts de whisky doivent être stockés dans l'archipel pendant au moins trois ans.

"Nous pensons que cela contribuera à améliorer la réputation de notre whisky parce que cela permettra à nos clients internationaux de le distinguer d'autres produits", s'est réjoui auprès de l'A.F.P. le groupe **Suntory**, l'un des producteurs les plus importants du pays.

Il y a toutefois une limite de taille à ces décisions, c'est **qu'aucune sanction n'est (pour le moment ?) prévue pour les contrevenants**. Le Japon compte une centaine de distilleries et les exportations annuelles ont atteint **56 milliards de yens en 2022, soit 14 fois plus que dix ans plus tôt**.

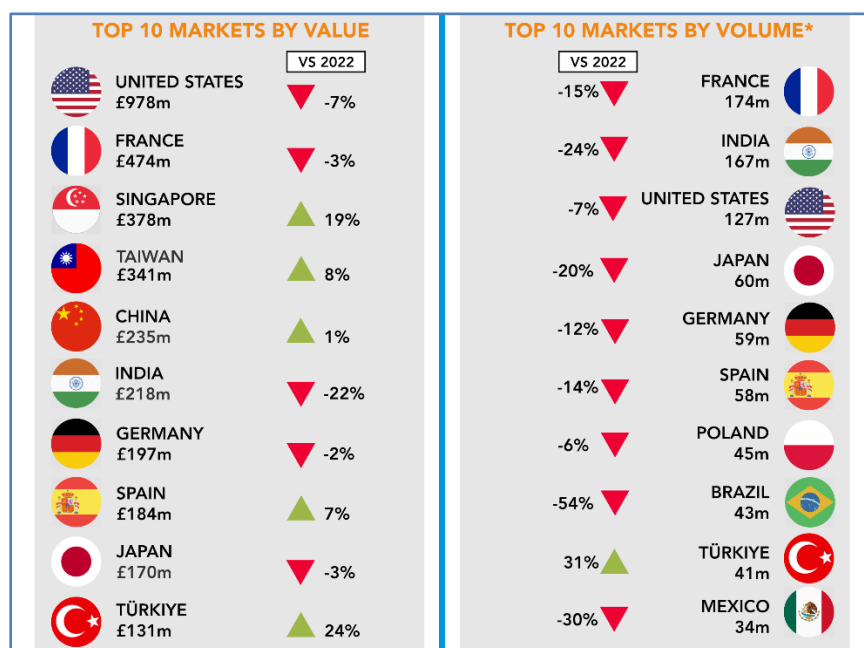
Quelques produits comme le *Nikka Yoichi 10 ans* ou le *Yamazaki 12 ans* ont remporté de prestigieux prix internationaux. Bien protégés ou pas, les distillateurs nippons anticipent dorénavant leur production sur des décennies à l'avance, afin de satisfaire la demande.

Le point de la *Scotch Whisky Association* (S.W.A.) sur les exportations de scotch en 2023

Les chiffres publiés par la S.W.A. (cf. tableau) montrent une diminution des exportations par rapport à 2022, en volume et en valeur (- 19% et -9,5%). Selon le secteur, 2022 aura été une année exceptionnelle pour les exportations avec le réapprovisionnement des marchés mondiaux après la pandémie et la réouverture complète du commerce de détail mondial.

Les chiffres de 2023 sont donc plus représentatifs de l'état actuel des exportations mondiales, avec une croissance robuste par rapport aux chiffres d'avant la pandémie. **Les exportations de Scotch Whisky ont augmenté de 14 % en valeur et de 3 % en volume par rapport à 2019.**

Cependant, les patrons du whisky ont également affirmé que 2023 pose des défis importants au secteur, tant au niveau national que sur un certain nombre de marchés clés, avertissant que le maintien de ces chiffres sans un soutien gouvernemental plus concret au cours de l'année à venir pourrait entraver la croissance à long terme (Mr Sunak, à bon entendeur !).



L'Europe est restée une région d'exportation clé pour le whisky écossais, **la France redevenant le plus grand marché mondial en volume** - une position brièvement occupée par l'Inde en 2022. La baisse n'en a pas moins été forte, puisque de 15%. Observons toutefois qu'en valeur, le recul n'est que de 3%. On peut en déduire que **ce sont surtout les blends, davantage consommés par les classes jeunes, qui en sont à l'origine, tandis que les single malts ont été moins, voire pas affectés.**

Chacun peut se livrer à sa propre analyse des données de ce tableau.

Pour notre part, nous nous en tiendrons à souligner l'entrée de la **Turquie** dans ce Top 10, des deux côtés du tableau. La vente et la consommation d'alcool y sont libres à partir de 18 ans, aussi bien - il convient de le mentionner - pour les femmes que pour les hommes. Bien que majoritairement de confession musulmane, ce pays est un des rares de sa catégorie à autoriser le service de boissons alcoolisées en terrasse, sauf à proximité des mosquées et écoles.



Mais n'allez pas croire que les turcs se limitent au scotch en matière de whisky. Ils ont aussi leur propre « Viski » au nom de leur capitale, et peut-être d'autres, mais désolé je n'ai pas creusé le sujet.

slainte